

### A l'attention des riverains des nouvelles

## éoliennes le long de l'E42 à Fernelmont

Harelbeke, décembre 2023

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre société Aspiravi s.a. est le propriétaire et l'exploitant de **2 nouvelles éoliennes** le long de l'autoroute E42 sur le territoire de la commune de Fernelmont. Ces 2 nouvelles éoliennes sont de type Nordex N117 et produiront ensemble de **l'électricité verte** équivalente à la consommation annuelle moyenne de **5.300 familles** et éviteront également l'émission de **8.900 tonnes de CO**<sub>2</sub> chaque année.

Avec le projet éolien de Fernelmont, Aspiravi contribue à la réalisation des nombreux **objectifs climatiques** fixés aux différents niveaux politiques. La commune de Fernelmont participe non seulement au plan énergie climat, mais également à la **Convention des Maires** afin d'atteindre des objectifs pour 2030. Les communes qui ont adhéré à la Convention des Maires en décembre 2016, s'engagent à réduire collectivement leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 40% à l'horizon 2030. Le projet éolien d'Aspiravi y contribue.

Plus d'énergie locale et renouvelable contribue non seulement à la nécessaire **transition énergétique**, mais conduit également à une plus grande **indépendance énergétique** vis-à-vis de l'étranger.

Si cela vous intéresse, vous pouvez également contribuer personnellement à l'augmentation de l'énergie éolienne en Wallonie en **co-investissant** dans nos projets d'énergie verte par l'intermédiaire de la société coopérative **Aspiravi Ensemble**. Une part coûte 125 euros et vous pouvez en acheter 26 au maximum par personne. De cette manière, vous contribuez non seulement à soutenir plus d'énergie verte locale, mais vous pouvez également vous attendre à un rendement annuel intéressant. Sur le site web **www.aspiravi-ensemble.be**, vous trouverez toutes les informations, un aperçu des risques liés à cet investissement et le formulaire de souscription.

Aujourd'hui, avec cette lettre, nous souhaitons également vous envoyer un **formulaire d'observations**. Au verso de cette lettre, vous trouverez les instructions nécessaires pour remplir ce formulaire, <u>si vous le souhaitez</u>. Bien entendu, vous ne devez pas remplir et renvoyer ce document si vous n'avez rien de particulier à signaler. Avec ce formulaire, nous voulons seulement suivre de manière structurelle les remarques qui pourraient y figurer.

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération et souhaitons continuer à construire avec vous un cadre de vie durable pour nos enfants et petits-enfants.

Sincères salutations,

Rik Van de Walle Directeur général



### QUEL EST L'OBJECTIF DE CE FORMULAIRE?

Aspiravi vous assure que les réglages de ses éoliennes sont conformes aux strictes réglementations légales en la matière et sont basés sur des calculs détaillés adaptés à l'emplacement de chaque éolienne et aux habitations situées à proximité. Les différents capteurs dont sont équipées toutes nos éoliennes, y compris pour les ombres portées, sont ainsi réglés de manière optimale.

Nous sommes bien entendu à l'écoute des riverains pour vérifier, éventuellement ajuster ou encore affiner les réglages précis de notre éolienne, si cela s'avérait nécessaire.

### **COMMENT REMPLIR CE FORMULAIRE?**

Sur les pages suivantes de ce document, vous pouvez, **si vous le souhaitez**, enregistrer vos observations concernant les ombres portées, étape par étape. Dans le <u>plan de situation</u> (p.3), indiquez votre domicile, dans la <u>définition de l'objet</u> (p.4), décrivez le bâtiment et les objets dans lesquels l'ombre portée peut être observée, et sur la <u>fiche détaillée pour l'ombre portée</u> (p.5), vous pouvez noter le jour et la période exacts que vous constatez de l'ombre portée.

À la page 6, vous pouvez noter tout autre remarque.

#### **OU RENVOYER CE FORMULAIRE?**

Le formulaire peut être renvoyé à :

- per e-mail à fernelmont@aspiravi.be
- par courrier à Aspiravi sa, Vaarnewijkstraat 17, 8530 Harelbeke

Sur notre site web <u>www.aspiravi.be</u>, sur la page du projet Fernelmont, vous trouverez également ce document.

### QUE FAIT ASPIRAVI DES INFORMATIONS TRANSMISES?

Les informations reçues feront l'objet d'une analyse détaillée. Une évaluation sera réalisée sur base de la réglementation, des conditions du permis uniques, et des calculs détaillés et évaluations réalisées. Toutes les informations dans ces formulaires seront par ailleurs conservées et archivées pour le suivi du parc éolien.

Une réponse à votre envoi vous parviendra. Nous vous remercions d'y indiquer lisiblement vos coordonnées afin de pouvoir vous recontacter. <u>Nous préférons communiquer avec vous par courrier électronique</u>. N'oubliez donc pas d'indiquer votre adresse électronique.

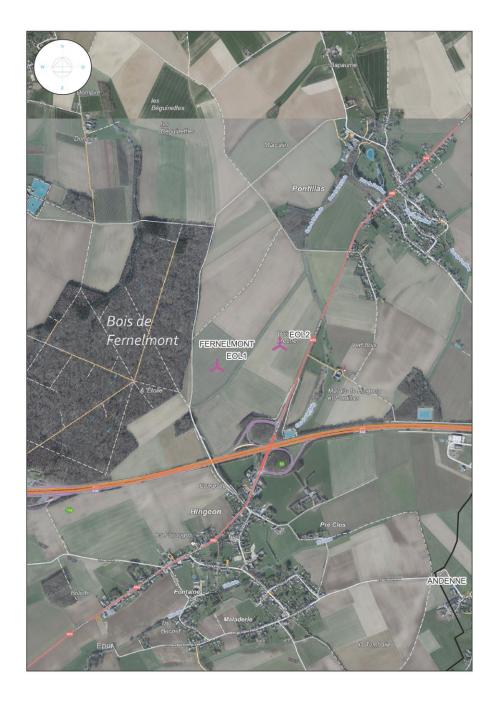


# 1. PLAN DE SITUATION

Vous trouverez ci-dessous un plan de situation du parc éolien et du voisinage. Merci d'indiquer l'emplacement de votre lieu d'habitation afin de pouvoir bien situer par rapport au parc éolien.

Veuillez également indiquer ci-dessous vos coordonnées :

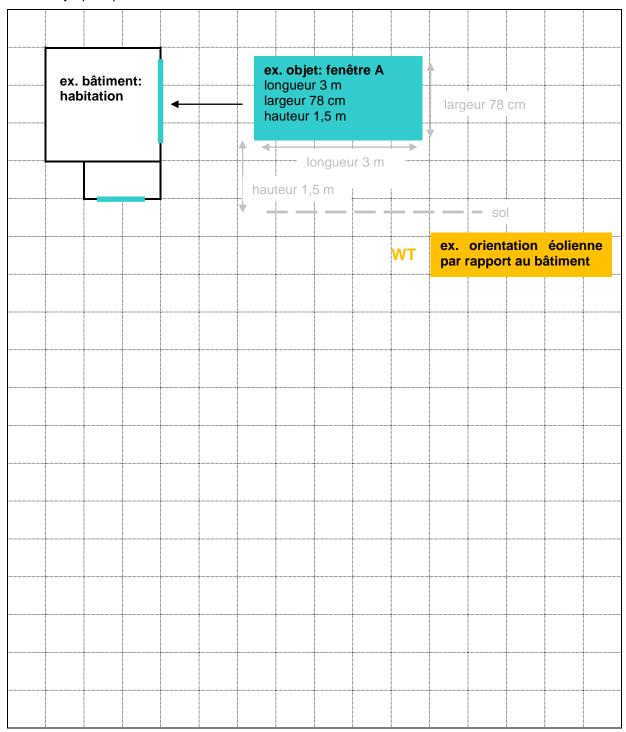
Nom et prénom:			
Adresse:			
Tél/GSM:	F-mail <sup>.</sup>		





## 2. DEFINITION DE L'OBJET

Ici, vous pouvez spécifier dans quelle partie du bâtiment vous expérimentez une ombre portée. Pour ce faire, dessinez le bâtiment et les objets comme indiqué dans l'exemple. Un objet désigne une partie spécifique du bâtiment (par exemple une fenêtre) où une ombre portée peut être observées. Veuillez également indiquer les dimensions d'un objet. Indiquez également sur le schéma l'orientation de l'éolienne par rapport au bâtiment. Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre une photo du bâtiment ou de l'objet pour plus de clarté.





# 3. FICHE D'OMBRE PORTEE

Dans ce tableau, nous vous remercions d'indiquer la date et la période de l'ombre portée pour chacun des objets.

Objet	Date et plage d'horaire de l'ombre portée	Remarques
ex. fenêtre A	16/12/2023 12u02 tot 12u17	



# 4. AUTRES REMARQUES

Un tout grand merci pour votre collaboration. Nous vous contacterons pour répondre à vos questions.